

Procès exemplaire à La Havane pour des délits de trafic de drogue

Image not found or type unknown

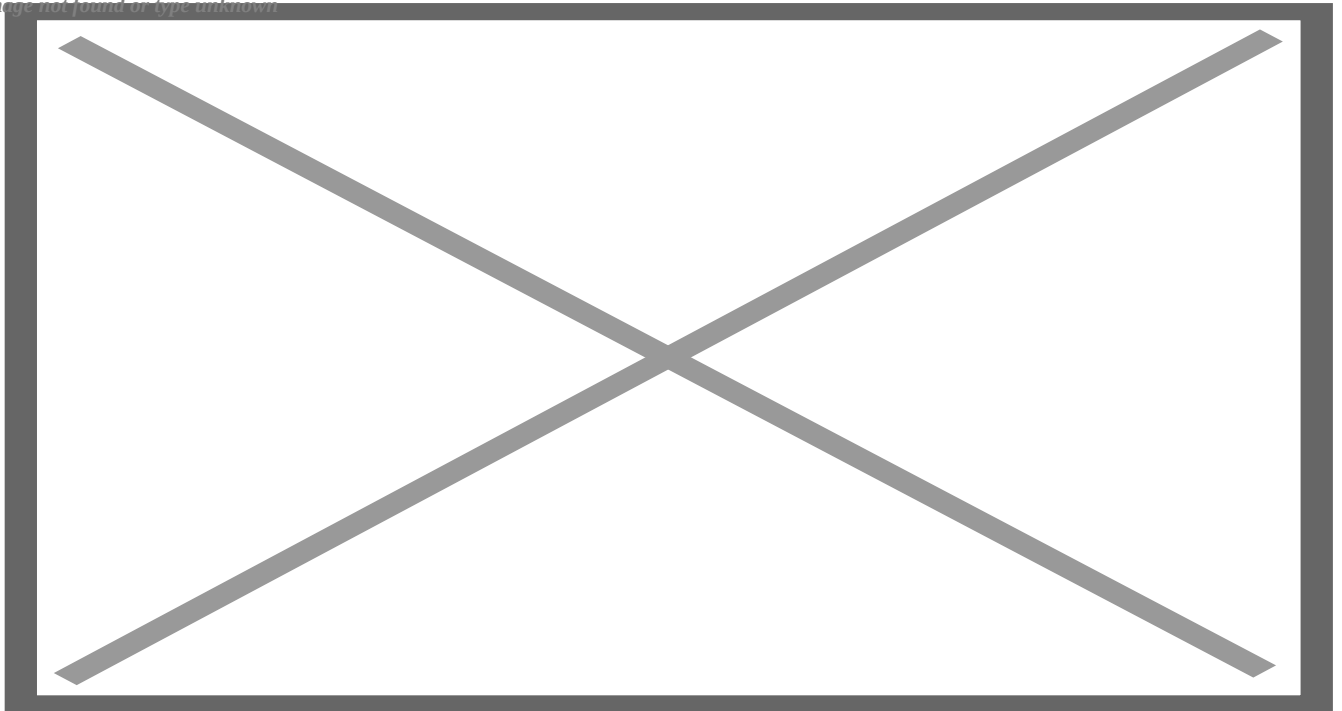


Foto: Minint

La Havane, 23 mai (RHC) Un procès exemplaire, oral et public a eu lieu jeudi dans la salle des délits contre la Sécurité de l'Etat, au Tribunal Provincial du Peuple de La Havane, contre trois citoyens pour le délit de trafic illicite de stupéfiants.

Quinze, dix-huit et vingt ans d'emprisonnement ont été prononcés par le ministère public à l'encontre de ceux qui, en violation de la loi, ont tenté d'obtenir des bénéfices personnels par le biais du trafic interprovincial et de la commercialisation de drogues de type cocaïne.

Au cours des enquêtes, le ministère public a établi la participation des accusés aux faits à l'aide d'expertises, de documents et de témoignages, dans le respect de la légalité.

En tant que sanctions accessoires, les accusés se sont vus imposer la privation des droits publics prévue à l'article 42.1 de la loi 151 du 2022 « Code pénal », ainsi que l'interdiction de quitter le territoire national prévue à l'article 59.1 et la confiscation de ce qui a été saisi au cours de la procédure, conformément à l'article 52.1 de la même loi.

Aucun acte criminel portant atteinte à la stabilité de la société ne restera impuni dans notre pays. La loi pèsera de tout son poids sur ceux qui tentent de violer la tranquillité d'un peuple qui lutte pour une société plus saine, fondée sur le principe de la tolérance zéro, parce que nous gagnons contre la drogue.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/383520-proces-exemplaire-a-la-havane-pour-des-delits-de-traffic-de-droque>



Radio Habana Cuba